VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DANS LE TROISIEME DISTRICT

Sur l'AVENUE ST CLAUDE, autrefois BONS ENFANTS, entre les rues KENTUCKY, autrefois rue ALEXANDER, et la rue JAPONICA, autrefois rue JOSEPHINE ou MATHILDA.

Succession de Mme J. M. Lacassagne.

No 79 639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé le 2 août 1906, agissant pour l'Honorable Fred D King, juge de la Division B, maintenant absent en congé la propriété bien désirable à savoir—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le lot No 1, sur un croquis d'arpentage de George de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 26 juillet 1906, dans l'îlet borné par l'Avenue St Claude, autrefois Bons-Enfants, rue Mazis autrefois Moralès, rue Japonica, autrefois Joséphine ou Mathilda et la rue Kentucky, autrefois rue Alexander, et mesurant d'après ledit croquis 29 pieds, 9 pouces et 9 lignes de face à l'Avenue St Claude, autrefois rue des Bons Enfants sur une profondeur de 117 pieds, 3 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 2, et 117 pieds 3 pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Kentucky, autrefois rue Alexander.

Les améliorations comprenant un joli cottage, ayant 3 chambres, cuisine, hangar, citerne, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, représenté par des billets à recevoir de l'acquéreur, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété, et portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, assurable avec toutes les autres clauses usuelles et contenant clause de sécurité. Les taxes pour 1906 devant être payées par l'acquéreur, et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente comme argent de bonne foi. L'acte de vente perdevant J. Henry Forcelle, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. 12 août—12 19 26—sept 2 9 12

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Jolis Cottages Doubles --- Sixième District.

A proximité des lignes de chars urbains, etc.

Nos 5517-19 RUE MAGASIN, entre les rues Octavia et Joseph. Nos 533-35 et 529-31 RUE JOSEPH.

Entre les rues Constance et Laurel.

Interdiction de Sceau Gracieusement—No 76.241, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 23 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de cour signé le 17 juillet 1906, par l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 246 autrefois l'îlet No 20, sur un plan par Thompson & Buisson, daté le 23 mars 1849, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Camp, Octavia et Joseph, désigné comme lot No cinq, et mesurant trente pieds de face à la rue Magasin par une profondeur de cent quarante deux pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne de divisant du lot No six et d'une largeur dans le fond de trente pieds.

Les améliorations sont connues comme Nos 5517-19 rue Magasin, et comprenant un splendide cottage double en bois couvert en ardoises retiré de la banquette, et contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, citerne, hangar, etc.

Tout ladite vente étant soumise aux conditions que s'y trouvent, vides dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Octavia, Laurel, Joseph et Constance désignée comme lot No trente huit et trente neuf sur un devis annexé à un acte passé perdevant Joseph D Taylor notaire le 19 janvier 1888 d'après lequel lesdits lots ont chacun ensemble mesurant chacun trente pieds de face à la rue Joseph et une profondeur de cent trente cinq pieds trois pouces entre lignes parallèles.

Les susdites propriétés sont connues comme Nos 533-35 et 529-31 rue Joseph, et comprenant deux splendides cottages doubles retirés de la banquette et contenant de chaque côté galerie, 3 chambres, citerne, hangar, etc.

Conditions—Un tiers comptant la balance en un, deux et trois ans avec 7 pour cent d'intérêt par an payable semi-annuellement sur ladite portion du crédit du prix, garantie par hypothèque et lien de vendeur. L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1906.

Les actes de vente perdevant H. G. Kronenberger, notaire, aux frais des acquéreurs.

HIBERNIA BANK AND TRUST COMPANY, CURATRICE

22 juil—22 29—août 5 12 19 23

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE POSITIVE.

Pâtisse en briques à trois étages, No 528 RUE ROYALE.

Entre St Louis et Toulouse, contiguë à l'Hôtel St Louis, près de la nouvelle Maison de Cour

Dans une localité où les valeurs augmentent journellement

Bâtisse convenable pour bureaux, maison de logement et emplacement d'affaires et les rez-de-chaussées convenable pour n'importe quel genre d'affaires.

Résidence ou Emplacement d'Affaires.

Avec 6 chambres cottage simple dans le fond d'un lot à l'encoignure de l'avenue Cleveland et de la rue Roman, seulement à un îlet de la rue du Canal, et à quelques minutes de marche du centre des Affaires.

Pas de limite, pas de réserve.

Succession de Mme Mary McCord, épouse de William Johnson

No 77.096, Division C

IL sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 4 septembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne par JAS A. BRENNAN Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 1er août 1906 dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Cleveland au trefonds Gasquet, les rues Pampre, Prieur et Roman, mesurant vingt sept (27) pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur et façade de cent neuf (109) pieds dix (10) pouces trois (3) lignes sur la rue Roman et entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage simple 209-211-213 rue Roman.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, St Louis et Toulouse, mesurant vingt (20) pieds onze (11) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt (120) pieds.

Les améliorations comprenant la bâtisse simple en briques à trois étages connue comme le No 528 rue Royale.

Conditions—Comptant l'acquéreur payant les taxes de 1906. Un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs perdevant Harry L. Loomis, Jr.

2 août—2 5 12 19 26—sept 2 4

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEUR

"ELYSIUM THEATRE"

Un théâtre moderne complètement équipé construit en 1903, l'intérieur redécoré cette saison capacité de siège est de 1367.

IL sera vendu à l'enchère publique par Robert G. Guérard, encanteur, JEUDI, le 30 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 27 juillet 1906, dans l'affaire de P. A. Capdau et autres vs Third District Theatre Co., Ltd. No 78 835 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles bâtisses et améliorations sont connues comme l'Elysium Theatre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, Français et Rempart, sur l'un desquels lots formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Bourgogne et mesurant vingt (20) pieds de face à la rue des Champs Elysées par cent vingt (120) pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne et l'autre lot mesurant quarante quatre (44) pieds de face à la rue Champs Elysées par cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes (127 10 6) de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les installations de scène, décors, chaises, éventails électriques, extincteur d'incendie, moteur électrique, tapis, meubles et tout ce qui est contenu dans lesdites bâtisses.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur en plus du prix de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant être passé perdevant John Légier, notaire, et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD
Encanteur.

W. L. Hughes, avocat.
E. A. Saurez, receveur.
29 juil—29—août 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

15 ACTIONS

Du stock capital de la "Tentonia Insurance Company" de la Nouvelle Orléans.

Succession de Josephine A. Tuma, veuve de A. B. Tuma.

No 59 099—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 336 rue Carondelet, MARDI, le 28 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, daté le 14 août 1906, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la succession de Josephine A. Tuma les propriétés de valeur, comme suit:

Dans certains lots de terre, dans le Sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Quinzième, St Pierre, et Edinburg lesquelles dits lots sont, désignés comme lots Nos 2, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 19 d'après le plan de Edgar Suhé, dûment levé de ville le 13 juin 1906.

Les lots Nos 2, 7, 8, 9, 10 faisant face à la rue Lowerline, les lots Nos 7 et 9 ayant une largeur et façade sur ladite rue de 30 2 3.

Et les lots Nos 2, 8 et 10 ayant une largeur et façade à ladite rue de 30 2 4, et le tout de la dite rue St Pierre, savoir Nos 11, 12, 13, 14 et 15 ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Lowerline et Edinburg.

Les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 faisant face à la rue St Pierre, savoir Nos 11, 13 et 15 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 31 4, et le lot No 12 et 14 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30 2 4, et le tout des dits lots ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds, le lot No 11 formant l'encoignure des rues St Pierre et Edinburg.

Le lot No 19 ayant une façade de 40 pieds à la rue Quinzième et a une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 19 est amélioré par un cottage double portant le numéro municipal 7513 rue Quinzième ou Olive.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur perdevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, l'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication le paiement des taxes dues à l'Etat et à la ville pour l'année 1906. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

22 juil—22 29—août 5 12 19 23

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour le compte du receveur.

Treasure Oyster Bay Co.

LUNDI, le 20 août 1906, à 10.30 heures a. m. sur les lieux

No 531 RUE DECATUR,

Meubles de bureau, Filtre Lynn émaillé de 600 gallons. Caisses pour expédition. Plusieurs milliers de baquets en bois Cannettes en ferblanc pour emballage d'huîtres. Table séchoir. Coupeur de glace. Oyster Pockets galvanisées. Trucks. Fer pour sonder, et de nombreux autres articles d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.
8 août—8 12 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE SIMPLE

No 1718 rue Bourbon.

MERCREDI 5 Septembre, à midi,

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne.

Succession de Veuve François Daurin.

No 79 010—Cour Civile de District, Div. D.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable le juge de la Division D, de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus numérotée, lequel ordre est daté et signé le 2 août 1906, je vendrai à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne, à midi MERCREDI, le 5 septembre 1906, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 377, borné par les rues Bourbon, St Antoine, St Claude et Rempart, désigné par la lettre B, sur un plan de A. de Armas, daté le 12 avril 1840, annexé à un acte de vente de O. de Armas daté le 20 décembre 1880, commençant à une distance de 97 pieds 1[illegible] pouces 3 lignes de l'encoignure de la rue Rempart, et mesurant 30 pieds 0 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon par 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, désigné par le No 1718 rue Bourbon.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance en un an, dans le billet de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantie par privilège de vendeur et hypothèque, l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur du billet, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses usuelles, le vendeur devant payer toutes les taxes incluant celle de 1906 l'acquéreur devant déposer 10 0|0 avec l'encanteur en partie du paiement du prix au moment de l'adjudication, et devant avoir droit aux loyers seulement du passage de l'acte de vente.

Actes de vente perdevant Jules F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.

Chas. F. Claiborne, avocat.
5 août—5 12 19 26 — sept 2 5

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Vve Charlotte Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80.094—Division E—Attendu que Adolfo Dugué a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Charlotte Johnson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—Ernest T. Florance, avocat.
16 août—16 20 26

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Hufft Brothers.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple 5922 rue Chesnut
Cottage double, 720-722 Avenue Peters.
Cottage double, 5408-5410 rue Magasin.

Certificat No 63,—5 actions du Stock du Prytania Market Co., Ltd.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-229 rue Baronne, Le MERCREDI, 12 septembre 1906, à midi.

Succession de Mme Emma Assenheimer, veuve de Nicholas Smith.

No 79,902—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HUFFT BROTHERS—Louis Hufft, Encanteur—Bureau 840 rue Gravier—MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre ci-dessus, daté et signé le 6 août 1906, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Eleonore et Camp, et la ligne Bloomingdale, lequel lot est désigné comme numéro quatorze sur un devis attaché à un acte passé perdevant J. R. Legier, notaire, le 17 décembre 1895 et lequel lot, d'après ledit devis, mesurant vingt cinq pieds, neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Chestnut sur une profondeur de neuf cinquante pieds sur la ligne de lot numéro treize et trente sept pieds, neuf pouces et trois lignes de largeur dans le fond, acquise par ladite défunte de Julius Mager, par acte perdevant J. R. Legier, notaire, daté le 28 avril 1896, le titre est enregistré dans le Bureau des transferts, livre 101, folio 424.

Deuxièmement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Laurel, Constance et Octavie, désigné sur un devis fait par John F. Braun, une copie certifiée duquel est annexé à un acte passé perdevant John Baudemagne, ancien notaire le 18 juin 1880 par le numéro douze et mesurant trente pieds de face à l'avenue Peters sur cent trente cinq pieds trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, acquise par ladite défunte de Jacob Burkhardt, par acte perdevant E. Lemarie, ancien notaire, en date du 16 mai 1896, le titre est enregistré dans le Bureau des transfers, livre 161, folio 465.

Troisièmement—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Octavie, Constance et l'avenue Peters, laquelle portion de terre est désignée par la lettre C sur un devis fait par Hunter Stewart ingénieur civil, annexé à un acte perdevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, le 17 décembre 1903, mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Magasin trente quatre pieds dix pouces et une ligne de largeur dans le fond par une profondeur sur la ligne de côté le plus près de l'avenue Peters de cent vingt neuf pieds et sept lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Octavie, de cent vingt-huit pieds cinq pouces et cinq lignes, acquise par ladite défunte de Robert M. Walmsley et autres, par acte passé perdevant Theodore G. Spitzfaden, notaire le 17 décembre 1903, le titre est enregistré dans le Bureau des transfers, livre 196, folio 66.

Quatrièmement—Certificat No 63 pour cinq actions du stock de la Prytania Market Co. Limited.

Termes et conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1906 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication et l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur perdevant Charles G. Rebentisch notaire, pourvu que l'acquéreur devra avoir option qui le déclare au moment de l'adjudication de payer 1|3 ou plus comptant la balance du prix, s'il y en a, en deux parties égales, représentées par billets de reconnaissance payables en un et deux ans respectivement, de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur pour se libérer de payer cinq pour cent pour frais d'avocats en cas de procès sur lesdits billets ou de n'importe quelle partie de cela et de tenir la propriété assurée et de transférer la police d'assurance au porteur des ses billets ou billet, jusqu'à paiement total de cela. L'acte de vente devant contenir le pact de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité et le paiement des billets et intérêt, ainsi que les frais des avocats, le montant de la prime de l'assurance et le devant être garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale de la propriété.

Carroll & Carroll, avocats pour les exécuteurs.
9 août—9 12 19 26 — sept 2 9 12

Solomon L. Weil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de August E. Bonnet.

No 79,945— Cour Civile de District Div. D.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

1614 Rue Laharpe.

PAR SOLOMON L. WEIL, Encanteur, Bureau No 409 rue Baronne, MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 et 229 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté le 10 août 1906, signé par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les améliorations, dans le troisième district, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Columbus, Derbigny et l'avenue Claiborne, désigné comme lot B, mesurant 21 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Laharpe sur 72 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire d'ix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication et payer pour tous les certificats, les taxes de 1906 et l'acte de vente par devant E. L. Weil, notaire.

Jos Lautenschlager, avocat.
12 août—12 19 26—sept 2 9 12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Josephine M. Schulz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 73.183—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par J. A. Spear et Jules Aldigé exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. 15 août—15 19 24

THE
MONONGAHELA RIVER
CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU Agent
CHARBON
GROS ET DETAIL.
Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983. A Algier au Dry Dock. Phone 38.
Bureau en Ville:
Rue Carondelet 315,
PHONE 576.
1er oct—10 nov—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Vente par le Shérif Civil de propriétés de valeurs améliorées du Deuxième District. Portant les Numéros Municipaux

632 rue St Pierre,

C'est entre les rues Royale et Chartres,

627 et 633 rue St Pierre,

entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

Le tout d'après dimensions et mesures, démontré sur un plan qui sera exposé à la Bourse d'Encan,

A des conditions facilitant le Soumissionnaire.

Succession de Mme Julia (ou Julie) Levy, Veuve de Jacques Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 78.023—En vertu d'un ordre de vente pour effectuer un partage entre les héritiers et des parties intéressées et d'un jugement lu, rendu et signé en cour ouverte, le 11me jour d'août 1906, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, et sur l'avec consentement de toutes les parties intéressées le procédera à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 septembre 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, portant le

No municipal 632 rue St Pierre

dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Toulouse, Royale et Chartres, mesurant vingt quatre et demi pieds de face à la rue St Pierre par soixante pieds de profondeur

Le tout comme il est plus complètement démontré sur le plan devant être exposé à la Bourse d'Encan.

2° Un certain lot de terre d'une forme irrégulière, avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, portant le

No municipal 627 rue St-Pierre,

dans le même District, dans l'îlet borné par les rues St Pierre et Royale, Passage de la Bourse et Passage d'Orléans, mesurant dix huit pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue St Pierre par des certaines profondeurs irrégulières.

Le tout comme il est plus complètement démontré sur le plan devant être exposé à la Bourse d'Encan.

3° Un certain lot de terre d'une forme irrégulière avec les bâtisses et améliorations etc. qui s'y trouvent et portant le

No municipal 633 rue St Pierre

dans le même district et lieu que la propriété deuxièmement décrite, mesurant dix huit pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue St Pierre, par des certaines profondeurs irrégulières.

Le tout comme il est plus complètement démontré sur le plan devant être exposé à la Bourse d'Encan.

Termes et conditions

Un tiers (1|3) ou plus comptant la portion de crédit, s'il y en a, devant être payable en un, deux et trois ans, en paiements partiels égaux représentés par des billets portant intérêt au taux de sept (7) pour cent par an à partir de la date du passage de l'acte de vente, lesdits billets devant être garantis par privilège de vendeur, lien et hypothèque, et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur, en plus du prix de l'adjudication, devant assumer les taxes pour l'année 1906, et devant payer pour les actes de vente, les quels actes de vente devant être passés perdevant Scott E. Beer, notaire.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Edgar M. Cahn, avocat pour l'exécutrice testamentaire native.
12 août—19 26—sept 2 3 4 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Premier District,

Occupée comme une Epicerie.

Sur la rue Race, entre les rues St Thomas et Religieuse

(Derrière rue étant Orange.)

Abraham Kaiz vs Thomas J. Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80 021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 20 septembre 1906, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte

1° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Miro, Lapeyrouse, Galvez et Onzaga, mesurant trente cinq pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et quatre pouces, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins et laquelle portion de terre est composée du tout de ce certain lot lequel est désigné par le No Quatre sur un plan déposé en étude de S. Magner, ancien notaire dans cette ville comme plan No 59, lequel mesurant vingt neuf pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et quatre pouces, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins et laquelle portion de terre est composée du tout de ce certain lot lequel est désigné par le No Quatre sur un plan déposé en étude de S. Magner, ancien notaire dans cette ville comme plan No 59, lequel mesurant vingt neuf pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et quatre pouces, entre lignes parallèles et de cinq pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Lapeyrouse sur cent vingt cinq pieds et quatre pouces le plus près de la rue Galvez et contigu audit lot No Quatre du lot contigu, lequel est désigné par le No trois sur ledit plan

2° Un certain lot ou portion de terre situé dans le même district et lieu que la propriété ci-dessus décrite et mesurant vingt quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt cinq pieds quatre pouces et est composé de tout le lot No trois sur le plan ci-dessus mentionné, excepté cinq pieds deux pouces et cinq lignes enlevés du côté le plus près de la rue Galvez

3° Un certain lot de terre situé dans le même district et lieu que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No Cinq de lot No 1046, mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Lapeyrouse sur cent vingt cinq pieds de profondeur

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Rossi, avocat pour le demandeur.
3 août—3 4 10 11 17 24 31—sept 6

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul.

Marchands d'Huîtres et Metteurs d'Huîtres en Cannettes,

ATTENTION.

LA MAGNIFIQUE NOUVELLE FABRIQUE.

—DE LA—

TREASURE BAY OYSTER CO.

Complètement équipée et prêt pour les affaires de cette saison.

Deux nouvelles chaloupes à gasoline, "Speedwell" et "Swiftsure"

Bans d'huîtres de six milles Barils.

MERCREDI, le 12 Septembre 1906, à Midi.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne en vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans affaire du Receveur de la "Treasure Bay Oyster Co.," No ——— du dossier de cette Cour lequel ordre est daté le 26 juillet 1906, je vendrai MERCREDI, le 12 septembre 1906 à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne, la propriété ci-après désignée, à savoir:

Un certain morceau de terre, étant la section fractionnelle 33, contenant une étendue estimée de 80 acres, situé dans le comté 11, range sud 14 est du fleuve Mississipi, et la section fractionnelle 2 contenant une étendue estimée de 20 acres, la moitié est de la section fractionnelle 3 contenant 225 acres.

La section fractionnelle 10 contenant une étendue estimée à 38 acres le tout dans le comté 12, range sud 18 est du fleuve Mississipi, ensemble avec la fabrique de la compagnie érigée là-dessus et les autres dépendances, d'après l'inventaire. Ladite fabrique étant complète dans tous ses détails et contenant une fabrique privée de gaz, puits artésien, lits et lignes, bateaux à huîtres, tenailles, etc., ensemble avec tout le paraphernal d'une fabrique bien dirigée. Il y a aussi sur les terres environ 8,000 livres de coquilles d'huîtres nettoyées.

Bateaux—Deux (2) chaloupes à gasoline connues comme "Swiftsure" et "Speedwell" de 50 pieds de long, 13 pieds de vergue, 4 1|2 pieds de tirant d'eau, équipées avec 32 H. P. machines Hercules.

Bans d'huîtres—6,000 barils de bans d'huîtres. Inventaire complet enregistré avec l'encanteur et exhibé à la Bourse.

Conditions—Comptant. Les actes de vente perdevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0|0 requis au moment de la vente.

GEO. ST. PAUL, Encanteur.

Cage, Baldwin & Crabites, avocats pour le receveur
12 août—12 19 26—sept 1 9 12

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Ada Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — No 80 137 — Division A—Attendu que Chas S. Fricker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Ada Moore, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier — Jacq. Baldwin et Crabites, avocats.
19 août—19 23 28

Succession de Christopher ou Christ Wild.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79 652—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par M. E. Neuhauser, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—R. J. Maloney, avocat. 18 août—18 22 27

Succession de Barbara Kurz, femme de Theodore Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 77 558—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Thieman, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Claiborne, avocat. 10 août—10 22 27

Succession de Michael Strassel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 80.102—Division C—Attendu que Michael Strassel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Michael Strassel, son oncle, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
14 août—14 19 24

Succession de Charles Howell Adams

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79.829—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie G. Adams, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—James J. McLoughlin, avocat.
10 août—10 14 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Troisième District, en partie améliorée.

Dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Miro, Galvez et Onzaga.

Bâtisses portant les Nos 2127 et 2131 rue Lapeyrouse

Antonino Patorno, Jr., vs Philip Plapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT